INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

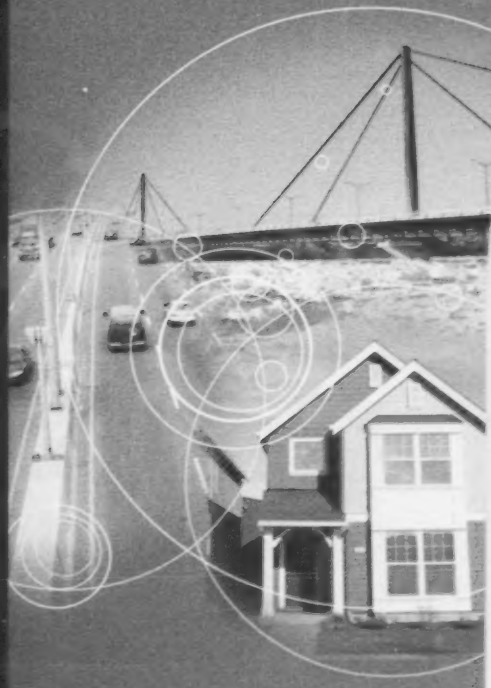

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Laval

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Pierre Cambon
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Jean-François Fortin
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Mélanie Jean
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de :
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Yrène Gagné

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Victor Kapas / Noah Strycker / André Nantel, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2014
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie et bien-être 6
Mesure du faible revenu 6
Revenu médian des familles 7

Marché du travail 8
Région administrative 8

Comptes économiques 9
Produit intérieur brut 9
Revenu disponible par habitant 11

Investissements et permis de bâtir 15
Investissements 15
Permis de bâtir 16

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail 17

Santé 19

Éducation 20
Taux de diplomation aux études collégiales 20
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat 21

Culture et communications 23

Concepts et définitions 25

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Laval couvre une superficie en terre ferme 246 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique[1] et ne comporte que la ville de Laval.

Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Laval se trouvent, en totalité ou en partie, 11 aires protégées. Elles couvrent 1,7 km², soit 0,64 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Laval est constituée de quatre réserves naturelles reconnues[2] dont les trois secteurs de la réserve du Boisé-Papineau située au cœur de l'île, et de trois habitats fauniques principalement situés en milieu aquatique, contribuant respectivement à la protection de 0,83 km² et 0,69 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Toute propriété privée dont les caractéristiques sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager présentent un intérêt qui justifie leur conservation peut, sur demande faite par son propriétaire, dans certaines conditions, être reconnue comme réserve naturelle.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Laval comptait 417 300 habitants au 1er juillet 2013, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 7e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière Chaudière-Appalaches et devant l'Outaouais. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Laval a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,7 %.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Laval et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]		
	2001r	2006r	2011r	2013p	2001-2006r	2006-2011r	2011-2013p
	n				pour 1 000		
Laval	**350 332**	**372 495**	**406 098**	**417 304**	**12,3**	**17,3**	**13,6**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 155 334**	**6,3**	**9,6**	**9,1**

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Laval s'est accélérée au cours de la première décennie des années 2000. Tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 12,3 pour mille entre 2001 et 2006, ce taux a atteint 17,3 pour mille en 2006-2011. Selon les données provisoires, la croissance est de 13,6 pour mille en 2011-2013. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 9,1 pour mille. Comme dans la plupart des autres régions, le rythme de la croissance de Laval s'est légèrement essoufflé au cours de la dernière période. Néanmoins, la région continue d'afficher une des plus fortes croissances du Québec, aux côtés des deux autres régions de la couronne nord de Montréal, soit Lanaudière et les Laurentides.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le *Panorama des régions du Québec*.

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de Laval est un peu plus jeune que la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 40,9 ans, comparativement à 41,6 ans dans l'ensemble du Québec. Laval est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. Leur part y est de 23,1 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,1 % en moyenne au Québec. Toutes proportions gardées, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux à Laval (61,1 %) que dans l'ensemble du Québec (62,3 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est quant à elle légèrement plus faible (15,9 % contre 16,6 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, Laval et ensemble du Québec, 2013[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Laval	**417 304**	**96 221**	**254 810**	**66 273**	**100,0**	**23,1**	**61,1**	**15,9**	**40,9**
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**1 720 232**	**5 079 841**	**1 355 261**	**100,0**	**21,1**	**62,3**	**16,6**	**41,6**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Laval (7,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,2 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche la diminution la moins élevée (– 0,2 point). Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 3,7 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,5 %) que pour les couples (5,8 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 0,5 point pour les familles monoparentales, comparativement à une stabilité pour les couples.

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 8 940 familles à faible revenu, dont 3 220 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 10 030 en 2007 à 9 990 en 2011, soit une diminution de 0,4 %. Cette diminution est moins élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 3,1 %).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laval, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,0**	**8,1**	**8,4**	**8,1**	**7,8**	**– 0,2**
Famille comptant un couple	**5,8**	**6,0**	**6,3**	**6,0**	**5,8**	**– 0,0**
Sans enfants	5,7	5,9	6,0	5,7	5,6	– 0,2
Avec 1 enfant	5,5	5,9	6,3	6,0	5,7	0,1
Avec 2 enfants	4,8	5,1	5,2	5,1	5,0	0,2
Avec 3 enfants et plus	9,6	9,3	10,4	9,7	9,2	– 0,4
Famille monoparentale	**21,9**	**21,7**	**22,0**	**21,7**	**21,5**	**– 0,5**
Avec 1 enfant	19,2	19,5	19,5	19,6	19,8	0,6
Avec 2 enfants	23,4	21,7	23,8	22,6	21,7	– 1,7
Avec 3 enfants et plus	36,4	37,8	35,0	35,5	32,8	– 3,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, est stationnaire dans la région de Laval. Cette stabilité fait contraste avec l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 72 130 $, comparativement à 68 170 $ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, Laval et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Laval	**72 114**	**72 130**	**0,0**
Ensemble du Québec	**67 868**	**68 170**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 780 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 410 $). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 1,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,3 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laval, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	**66 631**	**66 410**	**– 0,3**
Sans enfants	54 770	54 200	– 1,0
Avec 1 enfant	73 010	72 740	– 0,4
Avec 2 enfants	82 047	82 030	– 0,0
Avec 3 enfants et plus	74 545	74 550	0,0
Famille monoparentale	**41 384**	**40 780**	**– 1,5**
Avec 1 enfant	40 148	39 530	– 1,5
Avec 2 enfants	44 136	43 390	– 1,7
Avec 3 enfants et plus	42 528	42 310	– 0,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, la région de Laval crée 8 400 emplois, soit une progression similaire à celle de l'année dernière. D'ailleurs, Laval est l'une des quatre seules régions qui affichent une hausse de l'emploi supérieur de 8 000. Quant au taux d'emploi, il augmente de 1,5 point de pourcentage pour s'établir à 64,4 %, à la suite d'une croissance de la population en âge de travailler (+ 1,5 %) moins rapide que celle l'emploi (+ 3,9 %). La région passe du 5e au 1er rang parmi les régions du Québec quant au niveau de cet indicateur.

Contrairement à l'année 2012 où la création d'emplois se concentrait dans le régime de travail à temps plein, on compte presque autant de nouveaux emplois à temps plein qu'à temps partiel en 2013. En conséquence, le poids de ce dernier régime de travail grimpe de 1,4 point à 20,5 %.

Des gains d'emplois s'observent chez les personnes de 30 ans et plus (+ 13 100), chez les hommes (+ 8 300) et dans le secteur des services (+ 8 200). À l'opposé, l'emploi recule chez les jeunes (– 4 700) et reste stable chez les femmes et dans le secteur des biens.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laval, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	215,3	219,6	220,5	232,0	236,9
Emploi	k	199,0	202,1	204,9	213,2	221,6
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	160,1	160,3	164,3	172,5	176,2
Emploi à temps partiel	k	38,9	41,8	40,5	40,7	45,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	49,3	47,1	56,0	53,9	49,2
30 ans et plus	k	149,7	155,0	148,9	159,3	172,4
Sexe						
Hommes	k	98,1	108,5	105,3	107,2	115,5
Femmes	k	100,9	93,6	99,5	106,0	106,0
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	35,7	38,2	38,8	37,4	37,5
Secteur des services	k	163,2	163,9	166,0	175,8	184,0
Chômeurs	k	16,3	17,5	15,6	18,8	15,4
Taux d'activité	%	67,1	67,2	66,2	68,5	68,8
Taux de chômage	%	7,6	8,0	7,1	8,1	6,5
Taux d'emploi	%	62,1	61,8	61,5	62,9	64,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,5	20,7	19,8	19,1	20,5

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de chômage se replie à 6,5 % (– 1,6 point) en raison de la croissance de l'emploi plus élevée que celle de la population active (+ 2,1 %). Contrairement à l'année 2012, ce taux est inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Le taux d'activité (68,8 %) de la région continue d'être le plus élevé parmi les régions du Québec. Il augmente 0,3 point par rapport à 2012 à la suite d'une croissance la population active plus rapide que celle de la population en âge de travailler.

Entre 2009 et 2013, le marché du travail de la région a créé 22 600 emplois. Il s'agit de la 5e croissance la plus forte parmi toutes les régions. D'ailleurs, Laval passe du 7e au 6e rang pour ce qui est de son poids dans l'emploi au Québec en 2013 (+ 0,3 point à 5,5 %).

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région administrative de Laval se chiffre à 13,6 G$ en 2012. L'économie de Laval occupe 4,07 % du PIB de l'ensemble du Québec, ce qui place la région au sixième rang en termes économiques. Il s'agit toutefois de la plus petite région administrative du Québec, mais sa densité de population est la deuxième plus élevée après celle de Montréal.

Entre 2011 et 2012, le PIB de la région augmente de 4,1 %, ce qui est largement plus élevé que la croissance du Québec (+ 3,3 %). Son taux de croissance annuel moyen (TCAM) au cours des cinq dernières années s'élève à 3,1 %, soit un taux sensiblement pareil à celui du Québec (+ 3,2 %).

Produit intérieur brut par industrie

Laval possède une économie orientée vers le secteur des services, ce qui lui confère une certaine stabilité économique. La production du secteur est évaluée à 10,6 G$ en 2012, une hausse de 3,8 % relativement à 2011. Avec une production de 3,0 G$, la place du secteur des biens dans le PIB de Laval est de 21,9 %. Ce secteur fait un bond de 5,1 % en 2012. À l'inverse, le TCAM entre les années 2007 à 2012 du secteur des services (+ 3,8 %) dépasse celui des industries productrices de biens (+ 0,7 %).

La croissance du secteur des biens découle principalement du bond dans l'industrie de la construction (+ 14,5 %) conjuguée au léger recul de l'industrie de la fabrication (– 0,6 %). Les industries des activités diverses de fabrication (– 4,3 %), de l'impression et des activités connexes de soutien (– 2,4 %) et de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 2,0 %) affichent des baisses de leur production, tandis que la fabrication de meubles et de produits connexes croît de 0,5 %. Ces quatre bases économiques de Laval sont en chute depuis 2007; elles affichent un taux de décroissance annuel moyen respectif de 0,2 %, de 6,5 %, de 1,8 % et de 8,3 %. La fabrication de produits métalliques, autre industrie importante pour Laval, est en hausse de 0,3 % et connaît un TCAM de 0,6 % entre 2007 et 2012. Par ailleurs, l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse croît de 5,2 % en 2012.

Les plus fortes augmentations dans le secteur des services sont observées dans les industries des autres services sauf les administrations publiques (+ 6,3 %) et dans les services d'enseignement (+ 6,2 %). Il s'agit de taux supérieurs à ceux de l'année dernière : respectivement 3,3 % et 4,9 %. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que le commerce de gros occupent une large part du PIB de la région (30,0 %) et constituent des bases économiques lavalloises. Ces industries voient leur production augmenter de 3,9 % et de 4,2 % en 2012. Les services professionnels, scientifiques et techniques, le commerce de détail et les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement, trois industries à la base de l'économie de Laval, affichent une croissance de 3,1 %, de 2,5 % et de 0,5 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Laval, 2011-2012

	2011[r]	2012[p]	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k$			%	
Ensemble des industries	**13 062 400**	**13 599 622**	**100,0**	**3,1**	**4,1**
Secteur de production de biens	**2 836 733**	**2 982 679**	**21,9**	**0,7**	**5,1**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	58 960	62 020	0,5	3,8	5,2
Cultures agricoles et élevage	44 828	48 468	0,4	3,3	8,1
Foresterie et exploitation forestière	x	3 868	0,0	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	946 551	1 083 600	8,0	2,9	14,5
Fabrication	1 596 558	1 586 697	11,7	– 0,5	– 0,6
Fabrication d'aliments	200 298	203 078	1,5	0,0	1,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	21 216	19 788	0,1	– 11,0	– 6,7
Fabrication de produits en bois	30 451	34 728	0,3	– 6,1	14,0
Fabrication du papier	21 848	22 472	0,2	– 9,5	2,9
Impression et activités connexes de soutien	58 547	57 119	0,4	– 6,5	– 2,4
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	140 544	137 688	1,0	– 1,8	– 2,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	40 270	41 138	0,3	– 1,0	2,2
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	146 783	147 247	1,1	0,6	0,3
Fabrication de machines	96 398	98 219	0,7	– 2,6	1,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	51 813	46 347	0,3	9,7	– 10,5
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	246 192	248 249	1,8	4,2	0,8
Fabrication de meubles et de produits connexes	55 330	55 619	0,4	– 8,3	0,5
Activités diverses de fabrication	58 999	56 442	0,4	– 0,2	– 4,3
Secteur des services	**10 225 667**	**10 616 942**	**78,1**	**3,8**	**3,8**
Commerce de gros	1 203 305	1 253 459	9,2	3,7	4,2
Commerce de détail	1 076 431	1 102 990	8,1	3,0	2,5
Transport et entreposage	307 744	313 566	2,3	– 0,1	1,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 719 250	2 824 738	20,8	3,8	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	836 239	862 158	6,3	6,1	3,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	425 494	427 579	3,1	2,5	0,5
Services d'enseignement	706 644	750 145	5,5	...	6,2
Soins de santé et assistance sociale	1 081 295	1 129 217	8,3	5,0	4,4
Arts, spectacles et loisirs	99 473	99 250	0,7	0,1	– 0,2
Hébergement et services de restauration	292 178	314 172	2,3	3,7	7,5
Autres services, sauf les administrations publiques	344 667	366 289	2,7	...	6,3
Administrations publiques	x	x	...	...	...

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Laval enregistre un PIB par habitant de 32 998 $ en 2012, ce qui représente le septième plus petit montant parmi les régions administratives du Québec. Par ailleurs, cet indicateur est en hausse de 2,6 %, soit sensiblement le même taux que celui du Québec (+ 2,4 %), dont le PIB par habitant s'élève à 41 289 $.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

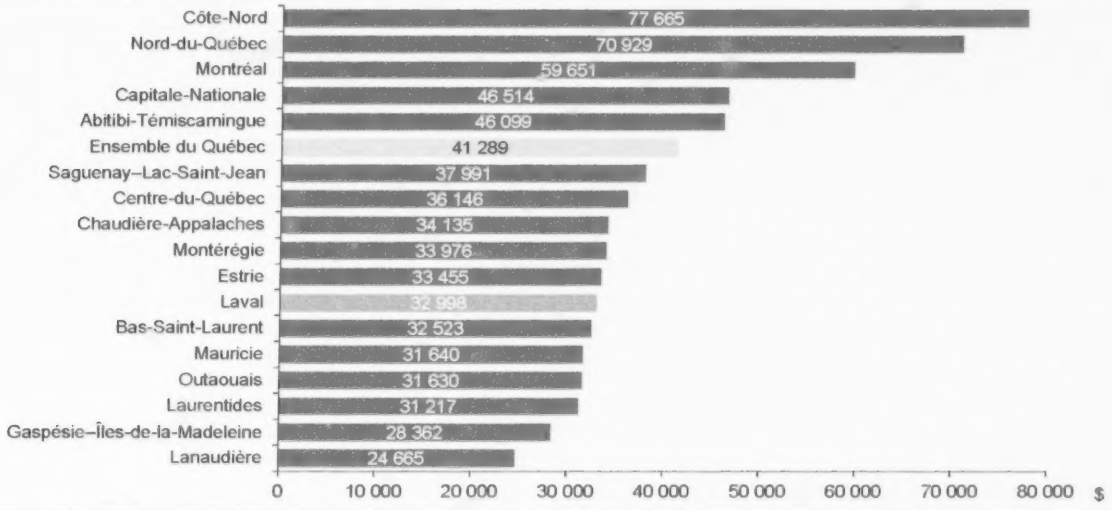

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,1 % en 2011, le revenu disponible par habitant à Laval croît avec moins de vigueur en 2012, soit de 1,5 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés et le revenu net de la propriété ont augmenté moins rapidement qu'en 2011. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2012 est plus rapide que celui de la région et se situe à 2,2 %.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 856 $ par habitant, Laval se classe au sixième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Montréal (26 469 $), mais derrière les Laurentides (27 527 $). Au Québec, le revenu disponible des ménages est moins élevé et il s'établit à 26 347 $ par habitant.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de Laval sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Laval et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Laval			Ensemble du Québec		
	2011r	2012p	Variation 2012/2011	2011r	2012p	Variation 2012/2011
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	24 453	24 942	2,0	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 359	3 507	4,4	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 868	2 871	0,1	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	**30 679**	**31 320**	**2,1**	**29 129**	**29 969**	**2,9**
Plus :						
Transferts courants reçus	**5 227**	**5 382**	**3,0**	**5 645**	**5 834**	**3,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	81	83	2,9	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 051	5 205	3,0	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 254	2 296	1,9	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 533	1 592	3,8	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	–	–	–	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 264	1 316	4,1	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	95	95	– 0,6	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	**9 456**	**9 846**	**4,1**	**8 991**	**9 457**	**5,2**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	290	298	2,9	387	396	2,5
Aux administrations publiques	8 985	9 361	4,2	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	5 892	6 133	4,1	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 541	2 673	5,2	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	551	555	0,7	565	570	0,9
Aux non-résidents	181	187	3,0	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	**26 451**	**26 856**	**1,5**	**25 783**	**26 347**	**2,2**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 31 320 $ par habitant à Laval, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 $). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée à Laval (24 942 $) que dans l'ensemble de la province (23 399 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen des employés sont légèrement supérieurs dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est toutefois plus faible à Laval (3 507 $) que dans l'ensemble du Québec (3 614 $). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est moins élevé dans la région (2 871 $) qu'au Québec (2 957 $). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages de Laval reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 200 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 $ au Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les Lavallois ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, la région de Laval reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que sa population est relativement jeune.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

Les transferts payés aux gouvernements par les ménages lavallois (9 361 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts aux administrations publiques, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 $). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années à Laval et elle s'établit à 25,5 %.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

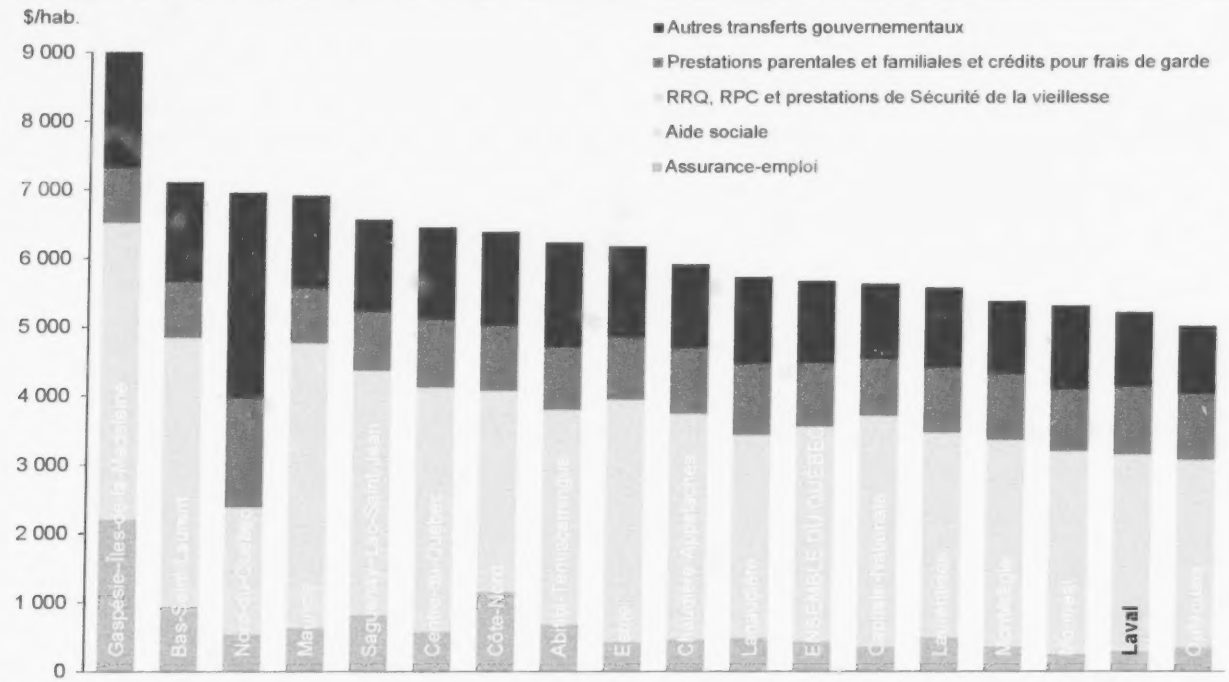

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont également déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les Lavallois ont donné en moyenne 298 $ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne québécoise (396 $).

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de Laval devraient atteindre 2,7 G$, en hausse de 7,0 % par rapport à 2013, suivant une décroissance de 8,4 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 3,9 % du total québécois (68,5 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), contrairement à 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au deuxième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Laval, 2010-2014[2]

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k$					%		
Production de biens	181 407	197 078	288 307	291 033	261 048	– 10,3	9,7	1,7
Production de services	1 105 931	780 744	974 529	913 653	922 960	1,0	34,2	3,2
Logement	1 608 986	1 446 059	1 488 666	1 314 625	1 511 579	15,0	56,1	6,3
Total	**2 896 324**	**2 423 882**	**2 751 502**	**2 519 311**	**2 695 587**	**7,0**	**100,0**	**3,9**
Secteur privé non résidentiel	717 465	577 539	836 657	690 545	636 351	– 7,8	23,6	2,8
Secteur public	569 873	400 284	426 180	514 142	547 657	6,5	20,3	2,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 9,7 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 10,3 % par rapport à 2013, pour atteindre 261,0 M$. L'investissement dans la région représente 1,7 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (136,6 M$) et dans celui de la fabrication (69,3 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,2 %), est en hausse de 1,0 % par rapport à 2013 et se chiffre à 0,9 G$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 3,2 % de l'investissement québécois (29,3 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 284,1 M$ en 2014, soit 30,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 56,1 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 15,0 %, pour s'établir à 1,5 G$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 6,3 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 23,6 % de l'investissement total, est en décroissance de 7,8 % par rapport à 2013, pour s'élever à 636,4 M$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de Laval représente 2,8 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 6,5 % par rapport à 2013, pour s'établir à 547,7 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 2,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par la municipalité de Laval atteint 673,9 M$ en 2013, en baisse de 32,8 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 37,1 %) que dans le secteur résidentiel (– 30,6 %).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir des secteurs résidentiel et non résidentiel, Laval et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Moyenne 2008-2012
			k$			%	k$
Laval	**838 810**	**813 480**	**798 321**	**1 002 346**	**673 887**	**– 32,8**	**890 529**
Non résidentiel	240 267	169 565	162 994	328 908	206 762	– 37,1	230 629
Commercial	121 279	98 534	113 946	207 514	107 580	– 48,2	148 828
Industriel	24 420	27 142	24 096	54 123	57 418	6,1	31 198
Institutionnel	94 568	43 889	24 952	67 271	41 764	– 37,9	50 604
Résidentiel	598 543	643 915	635 327	673 438	467 125	– 30,6	659 899
Ensemble du Québec	**12 929 699**	**14 842 345**	**15 489 597**	**16 062 508**	**15 203 577**	**– 5,3**	**14 626 166**
Non résidentiel	4 523 131	4 996 094	5 314 909	5 866 426	6 253 175	6,6	5 119 123
Commercial	2 489 522	2 758 545	3 275 802	3 084 319	3 336 490	8,2	2 846 766
Industriel	827 458	890 420	966 666	1 254 308	1 029 046	– 18,0	1 008 238
Institutionnel	1 206 151	1 347 129	1 072 441	1 527 799	1 887 639	23,6	1 264 119
Résidentiel	8 406 568	9 846 251	10 174 688	10 196 082	8 950 402	– 12,2	9 507 044

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 846 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 401 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur en 2013 s'élève à 467,1 M$, une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années (659,9 M$).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement pour la composante industrielle. Les permis de bâtir commerciaux s'élèvent à 107,6 M$, en décroissance de 48,2 % par rapport à 2012 (moyenne des cinq dernières années : 148,8 M$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 57,4 M$, en hausse de 6,1 %. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 41,8 M$, en décroissance de 37,9 %, comparativement à une moyenne de 50,6 M$ entre 2008 et 2012.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 190 000 habitants de la région administrative de Laval se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région administrative de Laval, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est légèrement plus élevée qu'au niveau provincial, soit 80 %. Par contre, les proportions de navetteurs qui circulent seuls ou font du covoiturage sont identiques à la moyenne québécoise.

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, Laval et ensemble du Québec, 2011

	Laval	Ensemble du Québec
	%	
Véhicule privé	**80**	**78**
Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		
Seuls	86	86
Covoiturage	14	14
Transport durable	**19**	**21**
Part des travailleurs selon le mode de transport durable		
Transport en commun	85	65
Part des travailleurs selon le mode de transport en commun		
Autobus	46	59
Métro	41	34
Train de banlieue	13	7
Traversier pour passagers	—	—
Transport actif	15	35
Autres	**1**	**1**

Notes : Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Laval 17,8 %, ensemble du Québec 22,4 %.
En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de Laval, environ 19 % des travailleurs utilisent un moyen de transport durable. Ils représentent environ 36 000 personnes. Le transport en commun est utilisé par 85 % des travailleurs se déplaçant durablement. L'autobus et le métro se partagent les navetteurs utilisant le transport en commun dans des proportions relativement semblables (46 % et 41 % respectivement). Le train est utilisé par une plus faible proportion des navetteurs en transport en commun, soit 13 %. Le déplacement actif est pratiqué par 15 % des travailleurs qui utilisent un mode de transport durable. Les travailleurs qui se rendent principalement à pied sur leur lieu de travail sont environ cinq fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, à Laval, le nombre de médecins augmente de 3,2 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2007. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,3 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 15,4 %) qu'aux omnipraticiens (+ 7,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une diminution de 2,1 %, ce qui met fin à la tendance positive amorcée depuis 2004. Depuis 2008, le nombre de dentistes à Laval a augmenté de 3,3 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une diminution de 1,3 % à Laval, la plus importante au Québec. Cette décroissance est plus marquée chez les infirmières (– 3,1 %) et les préposées aux bénéficiaires (–2,4 %) que chez les infirmières clinicienne et praticienne (+ 1,4 %) et les infirmières auxiliaires (+ 1,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Laval, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins[1]	**n**	**542**	**568**	**582**	**595**	**614**
Omnipraticiens	n	308	322	330	331	344
Ensemble des spécialistes	n	234	246	252	264	270
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,41	1,45	1,46	1,47	1,49
Dentistes[1]	**n**	**183**	**189**	**190**	**193**	**189**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,47	0,48	0,48	0,48	0,46

		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**3 524**	**3 622**	**3 652**	**3 672**	**3 625**
Infirmières	n	1 076	1 028	986	977	947
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	650	680	712	718	728
Infirmières auxiliaires	n	417	479	532	544	552
Préposées aux bénéficiaires	n	1 381	1 435	1 422	1 433	1 398
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	9,14	9,23	9,14	9,04	8,80

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 635 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'établissement d'enseignement de la région de Laval est de 58,3 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des trois cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Laval affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec pour toute la période. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Laval est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 19,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 7,6 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 61,8 % contre 54,3 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 787 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 65,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 434 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique pour la même année est relativement semblable, soit 65,9 %. Dans l'ensemble de la province, le taux de diplomation du programme technique est en général plus faible que celui du programme universitaire. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est un peu moins important (414 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (37,0 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans l'établissement de la région de Laval, 7,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (58,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,7 %) porte à 66,1 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laval, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
			%		
Préuniversitaire	**64,9**	**63,4**	**65,9**	**68,1**	**65,4**
Hommes	53,2	54,0	59,1	63,7	60,5
Femmes	71,9	70,8	70,7	71,1	68,7
Technique	**54,3**	**60,9**	**61,3**	**66,5**	**65,9**
Hommes	46,7	59,8	58,0	61,2	66,2
Femmes	60,8	62,0	64,5	71,2	65,7
Accueil ou transition	**38,9**	**42,4**	**40,0**	**45,3**	**37,0**
Hommes	32,2	32,6	35,9	36,5	36,4
Femmes	46,9	53,5	46,1	56,8	37,8
Ensemble des programmes	**55,8**	**58,4**	**59,1**	**63,1**	**58,3**
Hommes	**45,2**	**50,9**	**52,6**	**56,2**	**54,3**
Femmes	**64,2**	**65,0**	**64,9**	**68,9**	**61,8**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat[1]

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté à Laval de 8,4 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la hausse, et ce, de façon plus encore plus marquée (+ 14,8 %).

Les 1 508 diplômés au baccalauréat de Laval sont majoritairement des femmes (60,9 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). À Laval, elle diminue pour une deuxième année consécutive (– 1,5 point en 2011).

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (68,1 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de Laval sont, dans l'ordre, l'Université de Montréal (29,8 %), l'Université du Québec à Montréal et l'Université Concordia (22,3 % et 16,4 % respectivement). La part de l'Université de Montréal a diminué pour une deuxième année consécutive, en baisse notamment de 0,5 point par rapport à 2010.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Laval, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p
			n		
Laval	**1 314**	**1 248**	**1 365**	**1 391**	**1 508**
Sciences de la santé	**128**	**131**	**145**	**174**	**162**
Hommes	18	30	30	39	36
Femmes	110	101	115	135	126
Sciences pures et appliquées	**282**	**287**	**242**	**250**	**282**
Hommes	184	195	163	160	182
Femmes	98	92	79	90	100
Sciences sociales et humaines	**859**	**795**	**923**	**919**	**1 027**
Hommes	296	280	301	312	360
Femmes	563	515	622	607	667
Études plurisectorielles	**44**	**35**	**49**	**47**	**34**
Hommes	15	10	15	13	12
Femmes	29	25	34	34	22
Indéterminé	**1**	**–**	**6**	**1**	**3**
Hommes	x	–	x	x	x
Femmes	x	–	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications su Québec

Compte tenu de la taille de sa population, Laval est la région au Québec qui regroupe le moins d'établissements culturels (10 établissements par 100 000 habitants). Plus spécifiquement, la région de Laval est celle qui compte le moins de salles de spectacles, d'institutions muséales et de cinémas et ciné-parcs. Elle arrive aussi en 15e position, devant Lanaudière et les Laurentides, pour le nombre de librairies par 100 000 habitants (2,2). Cette situation s'explique en bonne partie par sa proximité avec le grand pôle culturel qu'est Montréal. Le nombre d'écrans de cinéma (8,2 par 100 000 habitants) est le seul indicateur où la région de Laval s'approche des résultats pour l'ensemble du Québec (9,2 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laval, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	1	..	..	..	...
Salles de spectacles	12	15	2,4	3,6	7,8
Institutions muséales[2]	6	6	1,4	1,5	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	9	2,1	2,2	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	...	...	..	..	8,9
Librairies	10	9	2,5	2,2	4,5
Cinémas et ciné-parcs	2	2	1,9	0,5	1,3
Écrans	34	34	4,6	8,2	9,2
Stations de radio privées et communautaires	2	..	..	..	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

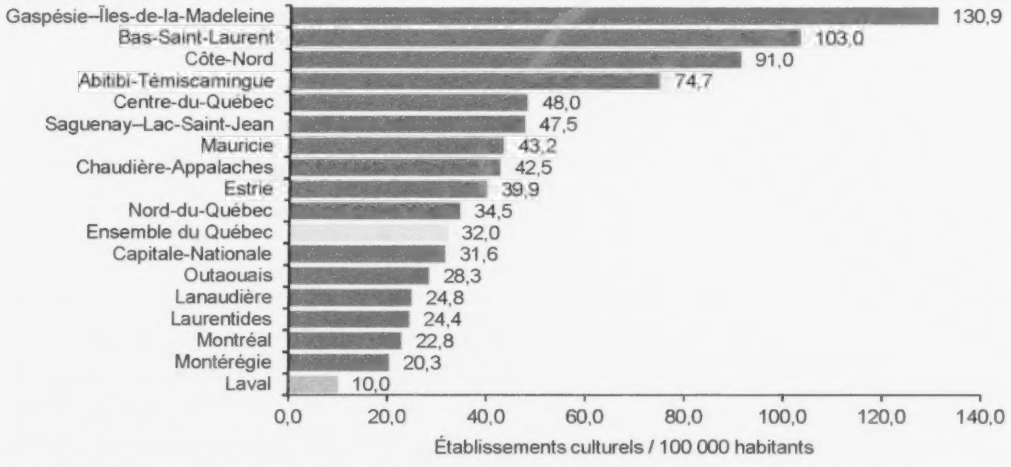

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région de Laval arrive au 5e rang pour les ventes de livres neufs en librairie par habitant (45 $), derrière Montréal, la Capitale-Nationale, l'Estrie et la Mauricie. L'assistance aux spectacles payants en arts de la scène dans les régions de Laval et des Laurentides confondues arrive au 16e rang parmi les régions du Québec (342 par 1 000 habitants), devant le Nord-du-Québec (111 par 1 000 habitants).

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laval et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Laval		Ensemble du Québec	
		2012	2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène[1]						
Représentations	n	931	1,0	0,9	2,1	2,2
Entrées	n	337 514	359,7	342,3	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	x	x	x	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	175 992	x	178,5	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	$	18 681 636	43 353,0	45 329,4	55 688,0	54 086,5

1. Inclut les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi
Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage
Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant
Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir
La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements
Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail
Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1er mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport
Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail
Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable
Transport en commun et transport actif.

Transport en commun
Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif
Marche et bicyclette.

Véhicule privé
Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière
Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne
Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux *d'obtention d'un diplôme d'études collégiales* (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Laval

Superficie en terre ferme (2013) : 246 km²
Population (2013ᵖ) : 417 304 habitants
Densité de population (2013ᵖ) : 1 696,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2013ᵖ) :

- Laval 417 304 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Commerce de gros
- Imptression et activités connexes de soutien

Tableau comparatif pour les régions administratives du Québec

	Population au 1er juillet[1]		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[3]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[3]		Taux de faible revenu des familles[4]
	2013ᵖ	TAAM 2011-2013	2013	2012ᵖ	2012ᵉ	Var. 12/11	2012ᵖ	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	– 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	– 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	– 0,7	7,9[2]	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9[2]	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	– 6,3	16,2	63,3	28 362	– 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**9,1**	**7,6**	**76,1**	**41 289**	**2,4**	**26 347**	**2,2**	**8,8**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 4. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Laval

Superficie en terre ferme (2013)	246 km²
Densité de population (2013[1])	1 696.4 hab./km²
Population totale (2013[1])	417 304 hab.
PIB aux prix de base (2012[1])	13 599.6 M$
PIB aux prix de base par habitant (2012[1])	32 998 $
Revenu disponible par habitant (2012)	26 856 $
Emplois (2013)	221.6 k
Taux d'activité (2013)	68.8 %
Taux d'emploi (2013)	64.4 %
Taux de chômage (2013)	6.5 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	7.8 %
Dépenses en immobilisation (2014)[1]	2 696 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1.49
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	58.3 %

1. Perspectives.

Institut de la statistique Québec